

Embury, le 20 août 1983.

Mon cher Jean-Marc,

J'ai bien reçu ta gentille lettre du 12 août, qui avait été un peu retardée par le long week-end du 15 août, et qui m'est seulement parvenue hier matin — et je te réponds vite comme tu le demandes.

Tout compte fait, je suis très heureux que tu te sois décidé à venir en Belgique cette année, plutôt que l'an prochain. Je serai vraiment très content de ne pas être obligé d'attendre un an pour faire ta connaissance — car je suis comme toi, et je désire très sincèrement te connaître. Si les conditions ne sont pas les meilleures cette année, tant pis — nous essaierons quand même d'en tirer le parti le meilleur possible, et j'espère, malgré tout, pouvoir m'organiser pour passer au moins une longue demi-journée avec toi (une journée peut-être, si c'est possible) pour te montrer un peu la région où j'habite, et bavarder avec toi — bien à l'aise et autant que tu le désireras.

Donc, je suis très heureux de te décider, et je réponds maintenant de nos mieux à tes questions:

- Est-ce que la carte de réduction de 50% est valable sur le réseau belge? Je suis allé en service de renseignements de la gare, mais l'employé (gentil, mais qui ne savait pas tout) n'a pas pu me renseigner, parce qu'il ne savait pas de quelle carte de réduction il s'agissait.
- Tenant compte de cela, voici ce que je te suggère: 1) tu prendras d'abord ton billet de chez toi à Paris, et il n'y aura aucun problème; 2) quand tu seras à Paris-Nord, tu vas en guichet international, et tu demandes Paris-Liège et retour en montrant ta carte de réduction → ici, deux choses sont possibles: ou bien on te donne les billets sans discuter, et tout va bien — ou bien on te le refuse = dans ce cas, on te donne sûrement un billet aller jusqu'à la gare frontière, qui est JEUMONT; tu montes alors dans le train

- et tu y restes au-delà de Jemmapes, dès que tu es sur le territoire belge, tu demanderas au contrôleur belge un billet JEMMAPES-LIÈGE qu'on te donnera sans difficulté (mais qui devra être payé en argent belge) (et sans doute en te faisant payer le plus près sur le territoire belge) (il vaut mieux que tu cherches le contrôleur, plutôt que d'attendre son passage - on ne peut être soupçonné de chercher à frauder)
- Si ta carte de réduction n'est pas valable en Belgique, ne t'inquiète pas trop : il existe des possibilités de voyage par chemin de fer à bon marché pour les "moins de 25 ans" → je te les indiquerai quand tu seras sur place.
 - Je te réserverai bien volontiers un hôtel à Liège, mais il faudrait que tu m'indiques le jour de ton arrivée, et également l'heure - ceci pour que l'hôtelier soit présent, et ne risque pas de donner ta chambre à quelqu'un d'autre si tu arrives tard. Pour t'aider, je t'envoie une carte (que tu peux conserver) et qui te donne les heures de train Paris-Liège. La gare de destination qui t'intéresse est « LIÈGE - GUILLEMINS ». Il n'y a, pour aucun de ces trains, pas besoin de changer ou cours de route, mais veille bien à marquer dans ton wagon marqué « LIÈGE ».
 - Il ne faut pas de passeport → pour la Belgique, la carte d'identité suffit.
 - Je crois que tu es plutôt intéressé à te procurer tes bagages belges en France - mais ce serait peut-être te renseigner pour savoir quelle somme tu es autorisé à avoir en France, car je crois qu'il y a une limitation depuis cette année.
 - Le prix de la vie en Belgique n'est pas très différent de ce qu'il est en France (peut-être un peu plus cher, mais il y a des tuyaux pour manger à bon marché, que je t'indiquerai).
 - Il y a d'autres questions d'ordre pratique que tu me poses dans ta lettre, mais ce serait plus facile de te répondre de vive voix → ainsi, je me propose, (si ton train n'arrive pas trop tard à Liège), d'aller t'attendre à la gare, le jour de ton arrivée, pour te faciliter les choses au maximum.

Bonne nuit, mon cher ami Jean-Marie, en attendant le grand plaisir de te voir, toutes mes amitiés sincères.

Philippe